

Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme

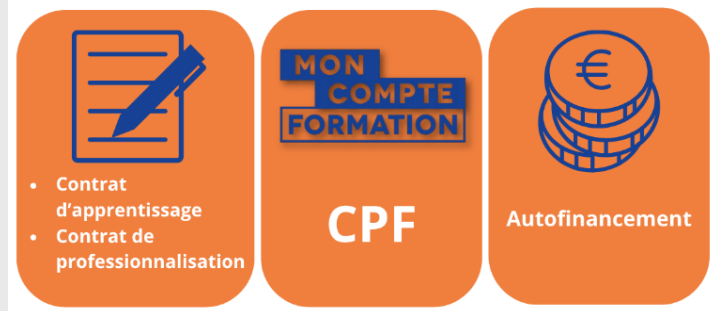
Le Titre Professionnel d'Animateur Loisirs Tourisme forme des professionnels capables de concevoir, organiser et animer des activités de loisirs adaptées à différents publics, principalement en structures touristiques. L'animateur contribue à la convivialité, au bien-être des vacanciers et à la valorisation de la destination, tout en veillant à la sécurité et à la qualité des animations proposées.

TITRE PROFESSIONNEL ANIMATEUR LOISIR TOURISME

Diplôme de niveau 4 (Bac) inscrit au [RNCP 38662](#)

FORMACODE : 42623

NSF : 334 - Reception, hébergement, service de restauration, accompagnement



Coût de la formation de 9€ à 15€ de l'heure, nous consulter

Objectifs de la formation

[RNCP 38662](#)

Objectifs globaux de la formation :

L'Animateur Loisir Tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

Objectifs pédagogiques :

En fin de formation, l'Animateur ou l'Animatrice Loisir Tourisme doit être capable de :

- Concevoir et organiser des animations loisirs adaptées à différents publics au sein d'un établissement touristique
- Participer activement à la création et à la promotion d'activités de loisirs, y compris en anglais, et à l'élaboration de programmes et projets d'animation
- Animer des activités de journées et de soirées pour des publics variés, en assurant l'accueil, la convivialité et la sécurité
- Adopter une posture professionnelle tournée vers le travail en équipe, la communication et le respect des règles, tout en s'adaptant à la diversité des contextes et des participants.

Cet emploi répond particulièrement aux besoins de structures telles que villages vacances, hôtels-clubs, campings, parcs de loisirs ou clubs de vacances, où la polyvalence, la créativité et l'aisance relationnelle sont essentielles. Les activités sont réalisées dans le respect des procédures de sécurité, en autonomie ou sous la responsabilité d'un chef d'équipe, en alternant l'usage d'outils d'animation et de supports adaptés à chaque public

Contenu de la formation

Activités Types (AT)	
AT 1 : Contribuer à la conception d'animation loisirs dans un établissement touristique RNCP 38662 BC 01	CP 1 : Participer
	CP 2 : Créer
	CP 3 : Promouvoir
AT 2 : Animer des activités de journée et de soirée dans un établissement touristique RNCP 38662 BC 02	CP 5 : Animer
	CP 6 : Animer
	CP 7 : Assurer

Méthodes pédagogiques

Alternance de différentes méthodes :

- Expositive : le formateur maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé
- Participative : le formateur fait appel au groupe et propose des exercices d'illustration, des jeux de rôle, des exposés interactifs et des études de cas.
- Active : le formateur propose des retours d'expérience et d'échanges sur des situations vécues. Réalisation alors de diagnostic, mise en place de plan d'action et axe d'amélioration.

Moyens pédagogiques : documentation adaptée, utilisation régulière de l'outil informatique, de logiciels spécifiques et espace formation

Habilitation

DREETS

Évaluation

Validation des 2 AT dans un délai de 5 ans à partir de l'obtention du premier.

Validation des CP en 3 présentations orales :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session
 - Entretien technique
 - Entretien final avec les jurys
- Validation partielle possible*

Indicateurs :

35%

taux de réussite
aux examens
(moyenne
national 2025)

80%

taux d'employabilité
(moyenne national
2022)

Durée

10 mois (aménagement possible de la durée) 10 mois (aménagement possible de la durée)

600 heures en centre de formation en moyenne,

1200 heures en entreprise pour l'alternance ou 350 heures de pratique en situation réelle dans le cadre d'un emploi ou d'un stage.

Le stage pratique est effectué par le stagiaire en dehors des heures de formation en centre. Il doit permettre de mettre en pratique les apports théoriques fait chez 16/30 FORMATION.

Organisme certificateur

Ministère du travail et DGEFP, Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Certification

Date d'enregistrement du diplôme : jusqu'au 01/03/2028

Dates à retenir

1 session par an

Modalités d'accès

- ? Participation à une réunion d'information
- ? Effectuer l'entretien individuel
- ? Réussir les tests de positionnement
- ? Possibilité d'équivalences et des passerelles lors des entretiens individuels et de la phase o
- ? S'inscrire avant l'entrée en formation

Suite de parcours

Suite de parcours d'étude ? vous pouvez vous inscrire dans un BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT) ; ou dans la gestion d'entreprise avec un BTS C ou dans la gestion d'entreprise avec un BTS C professionnels tel que l'assistantat de direction (TP AD/CA) Suite de parcours d'étude ? vous pouvez vous inscrire dans un BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT) ; ou dans la gestion d'entreprise avec un BTS C Forme (AF) ou dans la gestion d'entreprise avec un BTS C titrés professionnels tel que l'assistantat de direction (TP AD/CA) Suite de parcours professionnel ? vous pouvez vous inscrire dans les métiers d'Animateur loisir, animateur tourisme

Public

Nous rendons la formation accessible à tous.

Pré-requis

Avoir un bon relationnel,
Avoir une expérience de l'animation,
Être en bonne condition physique,
Être en mesure de communiquer en anglais.

Renseignements

Service Commercial

Nathalie LAMBERT

06 99 11 85 66

nathalie.lambert@ds-groupe.fr

Service Administratif

Philippe ORSINI

09 81 26 93 91

philippe.orsini@ds-groupe.fr

Référent handicap

Elodie IMBERT

06 11 71 33 96

elodie.imbert@ds-groupe.fr

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.